

Annexe 4 - Format de communication des résultats

L'envoi des résultats par les laboratoires agréés à l'Ifremer, à la DDPP et à la DDTM se fait via l'envoi des rapports COFRAC.

L'Ifremer réalise la diffusion des résultats sur cette base, et assure la saisie dans Quadrigé 2.

À terme, un dispositif d'échange de données informatisées pourrait être mis à profit pour simplifier les flux entre laboratoires, Ifremer, DDPP et DDTM.